



Rapport annuel

Année 2017

Société AUDE AGREGATS

Carrière de la CAUNETTE

Mesure de retombées de poussières sédimentables

Avril 2018



Rapport annuel 2017

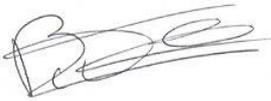
Avril 2018

Responsable

Fabien BOUTONNET

Collaboration

Sébastien CAIX - Joël BRAUCOURT - Vincent COEFFIC
Julien MOUNICOU - Fabrice MOUTTET - Fabrice PERRARD

	Rédaction	Vérification	Approbation
Nom	Christophe MULLOT	Fabien BOUTONNET	Fabien BOUTONNET
Qualité	Technicien d'exploitation	Directeur Délégué	Directeur Délégué
Visa			

1/ PRESENTATION GENERALE

La société Aude Agrégats a confié à Atmo Occitanie (issu de la fusion le 31 décembre 2016 d'AIR LR et de son homologue en Midi-Pyrénées ORAMIP) la surveillance des retombées de poussières sédimentables¹ dans l'environnement de la carrière de La Caunette.

- 3 juillet 1995 : mise en place d'un réseau permanent de surveillance des retombées de poussières sédimentables, constitué de 6 points de mesure,
- 6 mai 1997 : réseau ramené de 6 à 3 plaquettes en raison de l'absence d'activité sur le site,
- 5 février 2002 : réseau de nouveau constitué de 6 plaquettes suite à la reprise de l'activité sur le site,
- décembre 2006 : déplacement des plaquettes 5 et 6 (plaquette de référence) dorénavant numérotées 5B et 6B,
- décembre 2009 : ajout de 3 plaquettes supplémentaires en raison de la mise en place d'une nouvelle installation de « concassage-criblage ». **Le dispositif est constitué de 9 plaquettes.**

Le descriptif des points de mesures est fourni en ANNEXE 2 et le plan de l'implantation en ANNEXE 3.

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en œuvre par Atmo Occitanie se réfère à la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 qui remplace celle de décembre 1973 (voir ANNEXE 1).

Ce protocole concerne exclusivement les **poussières sédimentables**. Il ne rend pas compte des éventuels problèmes liés aux poussières en suspension, beaucoup plus fines (diamètre moyen inférieur à 10 microns), dont la mesure et les effets sont complètement différents².

Le présent rapport est arrêté à la date du 31 décembre 2017 et couvre l'ensemble de l'année 2017.

2/ NIVEAUX DE REFERENCE

En l'absence de seuil réglementaire, Atmo Occitanie, s'appuyant sur son expérience, a établi des ordres de grandeur qualifiant l'empoussièremment de la région.

• Empoussièremment annuel

Moyenne annuelle du réseau	Qualificatif
< 150 mg/m ² /jour	Empoussièremment faible
150 à 250 mg/m ² /jour	Empoussièremment moyen
> 250 mg/m ² /jour	Empoussièremment fort

Les niveaux de fond, observés sur la région, se situent entre 30 et 120 mg/m²/jour selon l'environnement du site étudié (garrigue, culture, ville ...).

• Empoussièremment mensuel

Empoussièremment ponctuel	Qualificatif
> 350 mg/m ² /jour > 1000 mg/m ² /jour	Gêne potentielle importante Exceptionnel, il se rencontre dans l'environnement immédiat de certaines carrières ou de certains centres industriels particulièrement empoussiérés, généralement au cours de mois secs et / ou ventés.

La norme allemande fixe à 350 mg/m²/jour le seuil des nuisances importantes.

¹ On appelle **poussières sédimentables** (PSED), les poussières, d'origine naturelle (volcans...) ou anthropique (carrières, cimenteries...), émises dans l'atmosphère essentiellement par des actions mécaniques et qui tombent sous l'effet de leur poids.

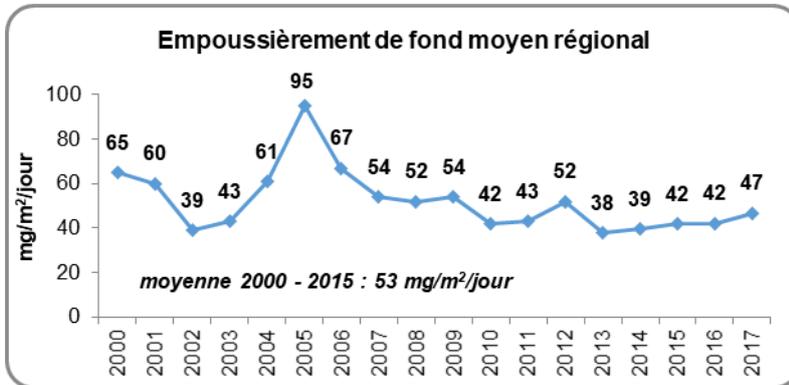
² Les mesures de poussières en suspension réalisées en parallèle avec des mesures de poussières sédimentables n'ont pas permis de trouver quelque relation que ce soit entre les deux types de pollution. Ce résultat était attendu compte tenu de la différence d'origine, de composition chimique et de comportement observée entre les poussières sédimentables et les poussières en suspension.

3/ EMPOUSSIEREMENT DE FOND SUR LA REGION

L'empoussièrement de fond est déterminé à partir des plaquettes de référence constituant les réseaux de mesures de poussières sédimentables (voir paragraphe « Description d'un réseau de mesure des PSED » de l'ANNEXE 1).

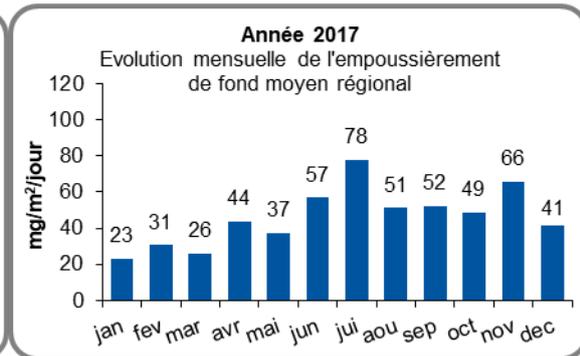
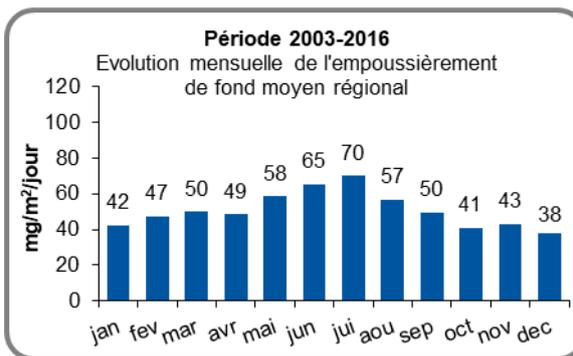
Rappel : une plaquette de référence est placée en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée ; elle est représentative de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance.

3.1/ EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL



En 2017, l'empoussièrement de fond moyen sur la région est légèrement plus élevé que les 4 années précédentes. Il est néanmoins plus faible que celui enregistré en 2012.

3.2/ EVOLUTION MENSUELLE DE L'EMPOUSSIEREMENT DE FOND MOYEN REGIONAL



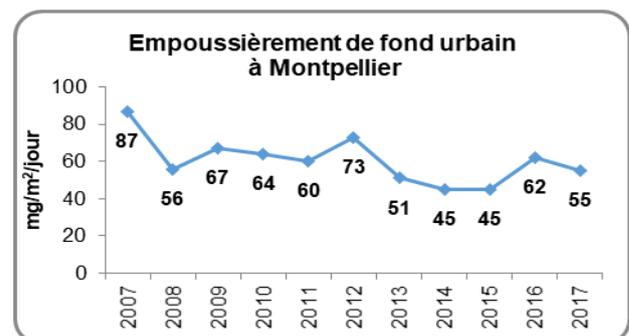
En 2017, l'évolution mensuelle de l'empoussièrement de fond moyen se distingue sensiblement du profil « classique³ » :

- la 1^{ère} partie de l'année affiche des niveaux de d'empoussièrement plus faibles que ceux habituellement constatés,
- inversement, les valeurs constatées la 2nde partie de l'année sont généralement plus élevées,
- si le mois de juillet 2017 affiche logiquement l'empoussièrement mensuel le plus élevé de l'année, la valeur relevée en novembre est significativement plus élevée (66 mg/m³/jour) que la valeur habituellement constatée (43 mg/m³/jour).

3.3/ EMPOUSSIEREMENT DE FOND URBAIN (1 site à Montpellier)

En 2017, l'empoussièrement de fond urbain mesuré à Montpellier s'élève à 55 mg/m³/jour.

Il est en légère diminution par rapport à 2016 malgré une pluviométrie en baisse; il reste toutefois plus élevé qu'en 2014 et 2015.



³ Augmentation des niveaux en période estivale et valeurs plus faibles en période hivernale.

4/ CONDITIONS GENERALES SUR LA ZONE ETUDIEE

4.1/ EVOLUTION DU SITE EN 2017 (SOURCE : STE AUDE AGREGATS).

En 2017, l'exploitant n'a pas transmis d'informations sur l'activité de la carrière.

4.2/ CONDITIONS METEOROLOGIQUES EN 2017

L'étude météorologique a été réalisée :

- pour les précipitations : à partir des données de la station Météo France de Conques-sur-Orbiel,
- pour les vents : à partir des données de la station météo France de Carcassonne.

◆ Précipitations :

En 2017, le cumul des précipitations (583 mm) est en légère hausse (+15%) par rapport à 2016 (508 mm) mais reste inférieur à la normale de la station (693 mm).

La répartition des précipitations est contrastée sur l'année 2016 :

- les seuls mois de février (129 mm) et mars (119 mm), concentrent 42% des précipitations annuelles ;
- inversement, la période de juillet à octobre a été particulièrement sèche, avec 12% des précipitations annuelles.

◆ Vents :

Les vents dominants sur le site (ANNEXE 6) sont :

- la Tramontane, de secteur Ouest ;
- le Marin, de secteur Est.

5/ RESULTATS 2017 DES MESURES DE POUSSIÈRES SEDIMENTABLES

Le ramassage des plaquettes, auparavant effectué par Atmo Occitanie, est réalisé par l'exploitant depuis décembre 2005.

Les analyses des plaquettes ont été effectuées par Atmo Occitanie.

Les résultats détaillés sont fournis en ANNEXE 4.

Un historique des résultats depuis 1996 est disponible en ANNEXE 5.

5.1/ MOYENNE GENERALE

La moyenne générale du réseau s'établit, pour 2017, à 37 mg/m²/jour (empoussièrement très faible), équivalente à celle de 2016 (29 mg/m²/jour).

En 2016, les empoussièrement mensuels les plus élevés ont été enregistrés en août et octobre, mois les plus secs de l'année.

5.2/ DETAILS PAR PLAQUETTE

En 2017 :

- comme en 2016, l'empoussièrement mesuré est faible sur l'ensemble des plaquettes de mesures ;
- les empoussièrement annuels relevés sur chaque plaquette sont faibles et inférieurs à l'empoussièrement de fond moyen régional (47 mg/m²/jour), à l'exception de la plaquette CP8 dont l'empoussièrement est sensiblement identique (61 mg/m²/jour).

La plaquette 6B sert de référence au réseau. Elle affiche un empoussièremement très faible (24 mg/m²/jour), de l'ordre de grandeur de celui de 2016 (27 mg/m²/jour) et inférieur à l'empoussièremement de fond moyen régional de l'année 2017 (47 mg/m²/jour).

- **Ouest de la carrière (sous le Marin)**

La plaquette 2, située à proximité de la carrière, affiche un empoussièremement faible (27 mg/m²/jour), légèrement inférieur à 2016 (35 mg/m²/jour) et de l'ordre de grandeur à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour).

La plaquette 2 n'est pas influencée par l'activité de la carrière.

La plaquette 7, située à 200 mètres à l'Ouest de la plaquette 2, enregistre un empoussièremement faible (31 mg/m²/jour), du même ordre de grandeur que celui de 2016 (29 mg/m²/jour) et équivalent à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour).

La plaquette 7 n'est pas influencée par l'activité de la carrière.

La plaquette 1, située sous le Marin de la partie Nord de la carrière, enregistre un empoussièremement faible (34 mg/m²/jour), du même ordre de grandeur que celui de 2016 (35 mg/m²/jour) et à peine supérieur à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour).

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de la carrière.

- **Est de la carrière (sous la Tramontane)**

La plaquette 3, située à proximité de la carrière, affiche un empoussièremement faible (32 mg/m²/jour), à peine supérieur à celui de 2016 (26 mg/m²/jour) et à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour).

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de la carrière.

La plaquette 5B, située à l'Est de la carrière, dans la vallée, enregistre un empoussièremement faible (36 mg/m²/jour), équivalent à celui de 2016 (35 mg/m²/jour) et à peine supérieur à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour).

Cette plaquette n'est pas influencée par l'activité de la carrière.

- **Nord de la carrière, dans la vallée**

La plaquette 4 est située entre la carrière de La Caunette et le village de Lastours. Elle affiche un empoussièremement faible (39 mg/m²/jour), à peine supérieur à celui de 2016 (35 mg/m²/jour) et à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour).

Cette plaquette montre que l'activité de la carrière n'a pas d'influence sur l'empoussièremement du village de Lastours.

- **Sud de la carrière**

La plaquette 8, située au Sud-Ouest de la carrière, enregistre un empoussièremement faible (61 mg/m²/jour), légèrement supérieur à celui de 2016 (46 mg/m²/jour) et à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour).

Située au Sud-Ouest de la carrière (hors des vents dominant), la plaquette 8 affiche pourtant un empoussièremement légèrement supérieur à ceux des plaquettes directement sous les vents de la carrière. Cette plaquette semble donc être très faiblement influencée par une ou plusieurs sources de poussières situées à proximité.

La plaquette 9, située au Sud de la carrière, enregistre un empoussièremement faible (47 mg/m²/jour), à peine supérieur à celui de 2016 (27 mg/m²/jour) et à l'empoussièremement de fond local (24 mg/m²/jour). En avril, cette plaquette enregistre un empoussièremement inhabituel (107 mg/m²/jour), période correspondant aux travaux de terrassement indiqué par l'exploitant. Cette plaquette est très faiblement influencée par l'activité de la carrière.

5.3/ CONCLUSIONS

En 2017, comme les années précédentes, l'empoussièremement autour de la carrière est très faible.

Globalement, l'activité de la carrière de La Caunette n'a pas d'influence sur l'empoussièremement de son environnement immédiat, en particulier sur celui du village de Lastours.

5.4/ CHANGEMENT DE LA METHODE DE MESURES

En application de l'arrêté ministériel du 30 septembre 2016, le dispositif de surveillance des retombées de poussières sédimentables autour de la carrière de La Caunette basé sur la mesure par plaquette de dépôts va évoluer en 2018 vers des mesures par jauges.

Plaquette de dépôts Norme NFX 43-007

mesures mensuelles permanentes
⇒ 12 campagnes de mesures par an



Jauge

Norme NFX 43-014

1 mesure de 30 jours tous les trimestres
⇒ 4 campagnes de mesures par an



Les plaquettes qui étaient jusqu'à présent utilisées pour la mesure des poussières sédimentables sont remplacées par des jauges de 10 L maintenus par un trépied.

LISTE DES ANNEXES

ANNEXE 1 : Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

ANNEXE 2 : Descriptif des points de mesure

ANNEXE 3 : Plan d'implantation du réseau

ANNEXE 4 : Résultats 2017

ANNEXE 5 : Historique des résultats depuis 1994

ANNEXE 6 : Rose des vents

ANNEXE 7 : Caractéristiques météorologiques de l'année 2017 en Languedoc-Roussillon

ANNEXE 1

Protocole de mesures des poussières sédimentables (PSED)

Le protocole de mesure des poussières sédimentables mis en œuvre par Atmo Occitanie s'appuie sur la norme AFNOR NF X 43-007 de décembre 2008 (*détermination de la masse des retombées atmosphériques sèches – Prélèvement sur plaquettes de dépôts – Préparation et traitement*) qui remplace celle de décembre 1973 (*mesure de retombées par la méthode des plaquettes de dépôt*).

Ce protocole est intégré à la démarche qualité d'Atmo Occitanie (certification ISO 9001 version 2008).

A/ Description d'un réseau de mesure des PSED

L'implantation d'un réseau nécessite d'identifier un certain nombre de sites types, à savoir :

- un site de référence, en dehors de toute influence de l'activité polluante surveillée et représentatif de l'environnement dans lequel se trouve le réseau de surveillance ;
- un ou plusieurs sites situés sous les principaux vents dominants ;
- un ou plusieurs sites dans l'environnement des principaux récepteurs (villages, vignes, ...).

Tous les sites de mesures doivent se trouver, sauf cas particuliers, à l'extérieur de la zone d'exploitation. Cette zone est identifiée comme la source. Réaliser des mesures dans cette zone revient à réaliser des mesures à l'émission.

B/ Appareillage utilisé



Les poussières sédimentables se déposent sur une plaquette métallique de surface connue (50 cm²), enduite d'un fixateur et installée horizontalement à 1,5 m de haut (voir photo ci-contre)

Les mesures se font dans un environnement dégagé, permettant la libre circulation des poussières autour du dispositif.

C/ Temps d'exposition

La durée d'exposition des plaquettes a été fixée à un mois. Les plaquettes sont ensuite analysées en laboratoire.

D/ Analyse au laboratoire



Les analyses réalisées par AIR LR se déroulent en 3 temps :

- Lavage de la plaquette à l'aide d'un solvant afin de récupérer les poussières sur un filtre préalablement pesé,
- Passage du filtre chargé de poussières à l'étuve pour évaporer le solvant,
- Pesée du filtre chargé de poussières.

Les résultats sont exprimés en milligrammes de poussières déposées par mètre carré et par jour (**mg/m²/jour**).

Site de La Caunette

CP1 : A proximité du château de la Caunette, à 100 m à l'Ouest du bâtiment.

CP2 : A proximité de la D111, au milieu des pins, à hauteur du chemin d'accès au château, par le chemin se dirigeant vers le Mourel des Potences, proche de la voie d'accès.

CP3 : Sur la D111, juste après avoir passé la cheminée de four de la société SEPS, sur la droite, derrière le hangar, sous les vents de l'activité de la carrière.

CP4 : En hauteur, au-dessus du hameau, avant le village de Lastours par la D101.

CP5B : Derrière le poste électrique situé à gauche après le pont sur l'Orbiel.

CP6B (réf) : Au lieu dit "Lacombe" qui surplombe le village de Lastours.

CP7 : Mise en place le 3/12/09 à l'Ouest de la carrière

CP8 : Mise en place le 3/12/09 au Sud-Ouest de la carrière.

CP9 : Mise en place le 3/12/09 au Sud de la carrière.

ANNEXE 3

PLAQUETTES DE RETOMBES DE POUSSIÈRES SEDIMENTABLES Carrière de la CAUNETTE - Société AUDE AGREGATS Résultats 2017

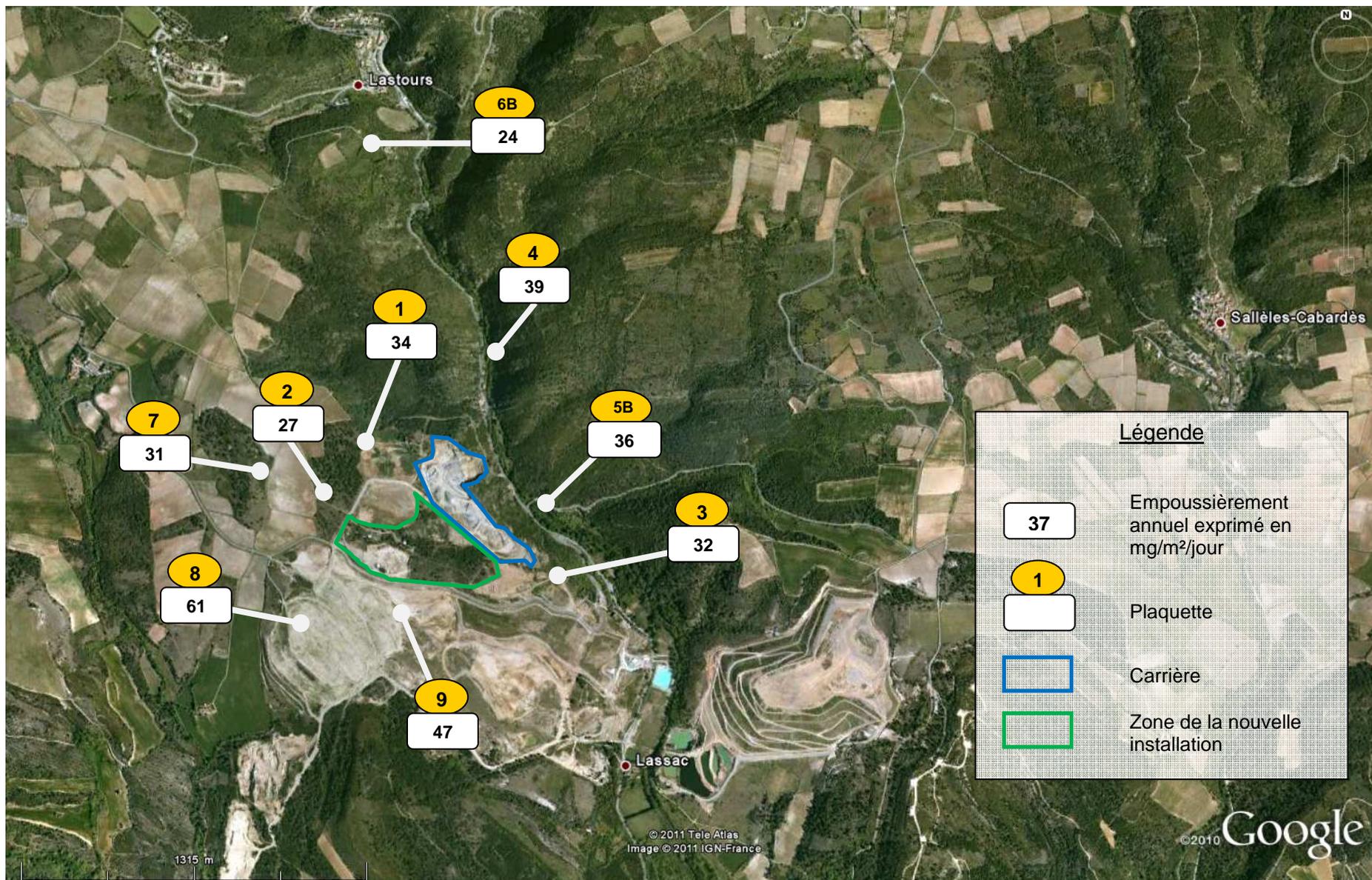


Tableau de résultats de l'année 2017 - La Caunette

PERIODE	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5B	CP6B	CP7	CP8	CP9	MAX	MIN	MOY	PLUIE
01/01 - 31/01	15	<10	<10	18	41	<10	12	29	13	41	<10	16	57
31/01 - 28/02	28	15	11	24	19	16	14	31	16	31	11	19	129
28/02 - 30/03	20	30	11	22	20	13	20	22	19	30	11	20	119
30/03 - 30/04	41	19	34	50	60	31	44	114	50	114	19	49	37
30/04 - 31/05	25	<10	17	34	27	17	18	41	54	54	<10	26	45
31/05 - 03/07	38	18	33	38	29	20	26	87	107	107	18	44	38
03/07 - 31/07	67	24	26	41	23	17	52	73	65	73	17	43	16
31/07 - 31/08	52	39	88	59	53	54	57	52	81	88	39	60	11
31/08 - 30/09	49	31	37	32	47	30	27	88	50	88	27	43	28
30/09 - 31/10	32	71	75	69	48	40	51	105	57	105	32	61	15
31/10 - 30/11	25	43	33	72	43	41	48	65	39	72	25	45	34
30/11 - 31/12	15	22	12	14	21	<10	<10	21	14	22	<10	14	56
MAXIMUM	67	71	88	72	60	54	57	114	107	114		61	
MINIMUM	15	<10	<10	14	19	<10	<10	21	13		<10	14	Total
MOYENNE	34	27	32	39	36	24	31	61	47			37	583

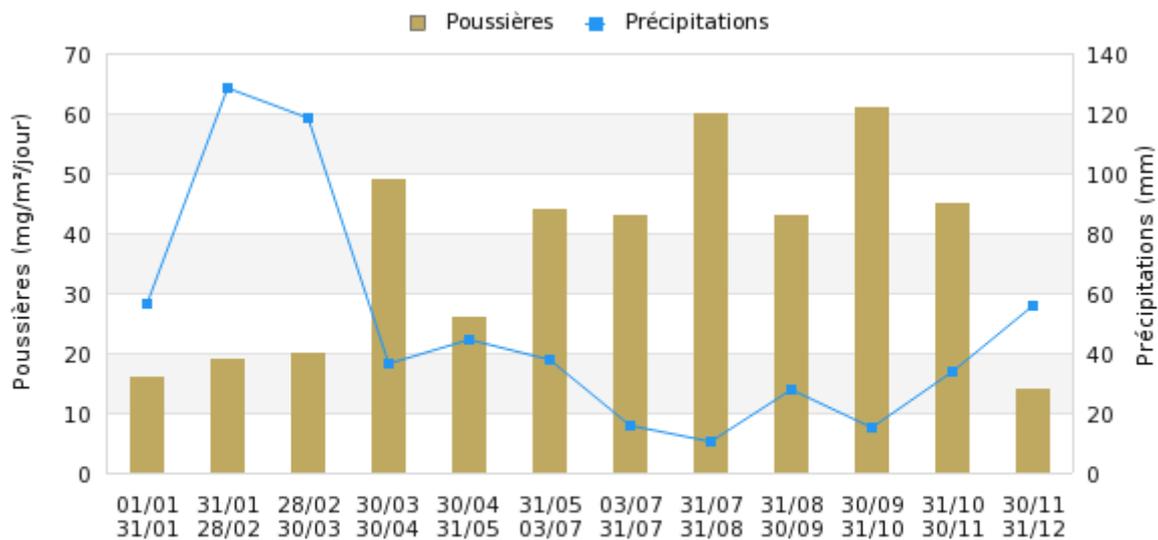
Résultats exprimés en mg/m²/jour

Lorsque le résultat est <10 mg/m²/jour, la valeur retenue pour le calcul de la moyenne est 5 mg/m²/jour

D = Disparu MI = Mesure invalidée RAT = Retrouvé à terre AI = Accès impossible * = Non pris en compte dans la moyenne

Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de Conques-sur-Orbiel (normale 693mm)

Empoussièrément et précipitations : évolution mois par mois au cours de l'année 2017



RÉSEAU POUSSIÈRES SÉDIMENTABLES DE LA CAUNETTE

Tableau historique depuis 1996

ANNEE	CP1	CP2	CP3	CP4	CP5B	CP6B	CP7	CP8	CP9	MAX	MIN	MOY	PLUIE
1996	23	24	52	38						52	23	34	1141
1997	74	81	101	69						101	69	82	510
1998		60	54							60	54	52	551
1999		54	65							65	54	57	849
2000		79	99							99	79	80	723
2001		72	85							85	72	73	422
2002	36	31	49	39						49	31	43	683
2003	54	103	102	45						103	45	70	757
2004	56	111	111	49						111	49	79	672
2005	110	159	144	102						159	102	123	864
2006	75	248	119	68						248	68	116	575
2007	52	81	69	48	49	37				81	37	55	578
2008	48	76	85	47	46	44				85	44	56	640
2009	58	99	72	50	37	33				99	33	58	603
2010	47	67	62	52	43	40	31	29	31	67	29	45	631
2011	29	43	62	44	40	29	25	26	16	62	16	35	685
2012	29	38	63	42	37	29	25	26	26	63	25	35	613
2013	40	39	25	31	28	26	26	46	27	46	25	32	836
2014	28	32	21	25	24	21	30	40	23	40	21	27	722
2015	36	41	25	28	28	24	26	34	21	41	21	29	437
2016	35	35	26	35	35	27	29	46	27	46	26	33	508
2017	34	27	32	39	36	24	31	61	47	61	24	37	583
MAXIMUM	110	248	144	102	49	44	31	61	47	248		123	
MINIMUM	23	24	21	25	24	21	25	26	16		16	27	Moy.
MOYENNE	48	73	69	47	37	30	28	39	27			57	663

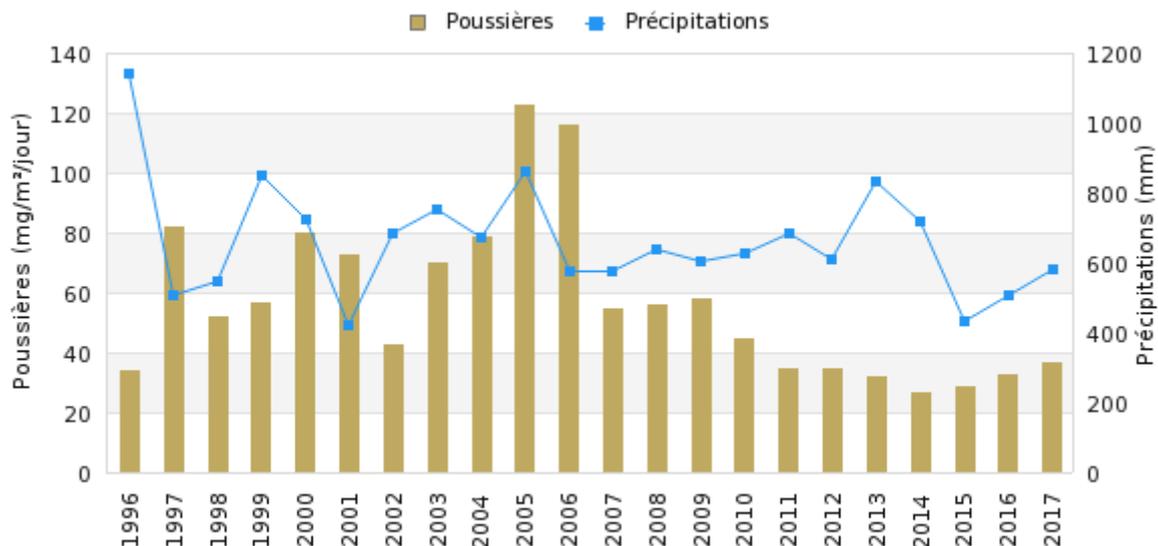
Résultats exprimés en mg/m³/jour. Les plaquettes en italique ne sont plus utilisées.

Pluie en mm d'eau mesurés sur la station Météo-France de Conques-sur-Orbiel (normale 693 mm)

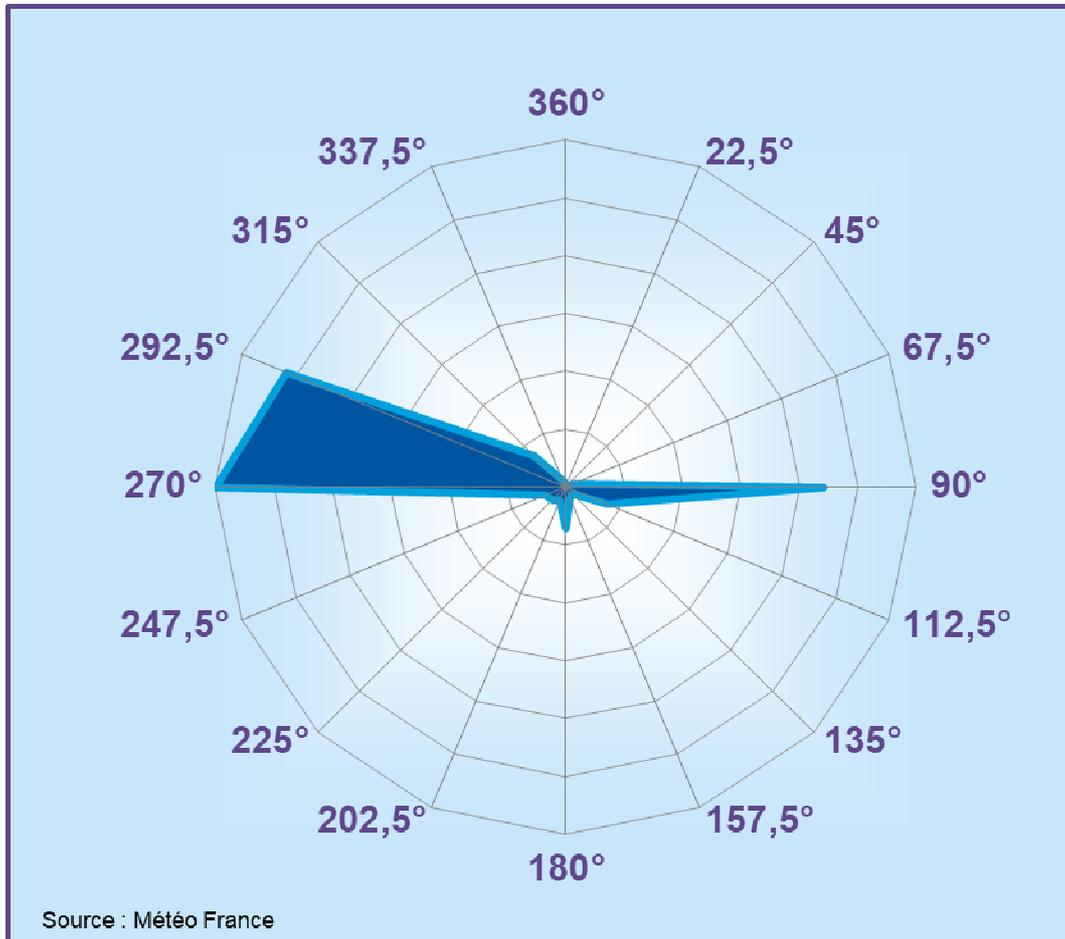
Commentaires :

Décembre 2006 : Les plaquettes 5 et 6 (plaquette de référence) ont été déplacées et sont dorénavant numérotées 5B et 6B.

Empoussièrément et précipitations : évolution annuelle depuis 1996



ROSE DES VENTS 2017 A CARCASSONNE



Source : Station Météo France de Carcassonne

Les éléments ci-dessous sont issus de la 1^{ère} page des bulletins climatiques Languedoc-Roussillon disponibles gratuitement sur le site Internet de Météo France.

Janvier 2017 : « De fortes pluies locales »

- **Caractère dominant du mois** : Après une longue période plus chaude que la normale, le froid hivernal s'impose en janvier avec une situation pluviométrique toute en contraste.
- **Précipitations** : Les cumuls, le plus souvent excédentaires du fait d'un épisode très pluvieux, sont contrastés, déficitaires parfois (dans le Lauragais, l'est du Gard et l'ouest de la Lozère).
- **Températures** : Partout, il fait plus froid que la normale, dans la nuit tout comme en journée, particulièrement sur le relief.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est très généreux en plaine languedocienne, dans une moindre mesure à Perpignan.

Février 2017 : « Gris, très doux, parfois pluvieux »

- **Caractère dominant du mois** : Après l'intermède frais de janvier, une douceur printanière prématurée s'impose mais le temps reste gris, bien sec dans la plaine languedocienne, plus arrosé ailleurs.
- **Précipitations** : Le temps est tantôt sec, comme du Biterrois à l'est du Gard, tantôt bien arrosé de la moitié est de l'Aude aux Cévennes en passant par les contreforts de l'Hérault.
- **Températures** : Il fait remarquablement doux pour la saison, particulièrement la nuit et à l'ouest de la région, ailleurs aussi mais dans une moindre mesure.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est fortement déficitaire en plaine languedocienne, moins déficitaire à Perpignan.

Mars 2017 : « Arrosé et bien doux »

- **Caractère dominant du mois** : Mars est maussade et pluvieux en Languedoc, plus ensoleillé dans le Roussillon. La douceur est de mise tout comme ce fut le cas en février, particulièrement en journée.
- **Précipitations** : Les cumuls sont excédentaires partout, de manière plus marquée au sud de la Lozère, dans le Gard et dans les Pyrénées-Orientales.
- **Températures** : La douceur prédomine durant tout le mois, Mars 2017 se situant en seconde position parmi les mois de mars les plus doux depuis 1960.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement est globalement généreux en Catalogne tandis qu'il reste légèrement déficitaire dans la plaine languedocienne.

Avril 2017 : « Sec et très ensoleillé »

- **Caractère dominant du mois** : La douceur se prolonge jusqu'au 18 puis il fait très frais durant la dernière décade. Les pluies sont rares et l'ensoleillement très généreux.
- **Précipitations** : Les cumuls mensuels sont le plus souvent déficitaires sauf sur les Cévennes gardoises où ils sont légèrement excédentaires.
- **Températures** : Les températures sont contrastées, bien douces pour la saison jusqu'au 18, plus fraîches ensuite avec des gelées de printemps du 19 au 22.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est très largement excédentaire dans le Roussillon tout comme en plaine languedocienne

Mai 2017 : « Sécheresse »

- **Caractère dominant du mois** : Le temps est sec presque partout, de manière plus marquée du Biterrois jusqu'au littoral de l'Aude. Une période de fraîcheur en début de mois précède une période de douceur relative.
- **Précipitations** : Globalement, la sécheresse est omniprésente mais dans une moindre mesure à l'ouest de l'Aude et du centre de l'Hérault au piémont cévenol où localement des orages ont donné quelques pluies.
- **Températures** : Les températures sont contrastées : après une première décade bien fraîche avec quelques gelées au sol tardives en Lozère, à compter du 14, il fait plutôt doux pour la saison.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est généreux, encore plus à Montpellier qu'à Perpignan.

Juin 2017 : « Très chaud, orages locaux »

- **Caractère dominant du mois** : Le temps est estival, très chaud, contrasté côté pluie, tantôt instable avec des orages parfois virulents comme en Cerdagne, tantôt bien sec.
- **Précipitations** : La sécheresse se prolonge du Biterrois à l'Aude mais du fait des orages, des secteurs sont bien arrosés comme à l'est de l'Hérault et dans les Pyrénées-Orientales.
- **Températures** : Juin est très chaud et figure parmi les plus chauds depuis une cinquantaine d'années (en seconde position) du fait d'un fort pic de chaleur survenu à mi-parcours.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est légèrement excédentaire sur l'ensemble de la zone.

Juillet 2017 : « Beau temps parfois orageux »

- **Caractère dominant du mois** : Juillet est partiellement sec (dans le Gard et la majeure partie de l'Hérault), plutôt ensoleillé avec des températures légèrement supérieures à la normale.
- **Précipitations** : Les cumuls mensuels sont contrastés du fait d'averses ponctuelles, parfois orageuses, notamment en Lozère, dans le Lauragais, les Cévennes et la partie occidentale du Roussillon.
- **Températures** : Après un mois de juin très chaud, il fait toujours relativement chaud mais l'ambiance est beaucoup moins torride notamment en moyenne montagne la nuit.

- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est légèrement excédentaire sur l'ensemble de la zone, de manière plus marquée en plaine languedocienne.

Août 2017 : « Sec et chaud »

- **Caractère dominant du mois** : Après un mois de juillet chaud et parfois orageux, août globalement garde un aspect très estival de par sa chaleur et sa sécheresse.
- **Précipitations** : Il a très peu plu de l'est de l'Aude au Gard (dans une zone englobant l'Hérault) mais les cumuls sont excédentaires dans l'ouest des Pyrénées-Orientales et en Margeride.
- **Températures** : Août est bien chaud (en 4^{ème} position parmi les mois d'août les plus chauds depuis 1960) dans la continuité d'un été déjà largement plus chaud que la normale dès début juin.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est légèrement déficitaire dans la plaine languedocienne et le déficit est encore plus marqué en Catalogne.

Septembre 2017 : « Plus frais mais bien sec »

- **Caractère dominant du mois** : Les températures chutent après une longue période de chaleur estivale tandis qu'une sécheresse extrême s'installe de l'Aude au Gard.
- **Précipitations** : Le temps reste sec (sauf à l'extrémité ouest des Pyrénées-Orientales), de manière encore plus marquée de l'Hérault au Gard, dans une zone englobant les Cévennes et Causses.
- **Températures** : Voilà un intermède de fraîcheur après une longue période bien plus chaude que la normale et qui s'est installée dans la durée depuis le début de l'été.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement mensuel est proche de la normale, légèrement déficitaire à Perpignan et légèrement excédentaire à Montpellier.

Octobre 2017 : « Globalement sec, des orages locaux »

- **Caractère dominant du mois** : La sécheresse en plaine s'accroît au fil de ce semestre, de manière inquiétante pour les écosystèmes en stress hydrique. Toutefois, quelques orages éclatent dans les Causses.
- **Précipitations** : Les cumuls mensuels sont presque partout déficitaires sauf dans les Causses et la frange littorale du Roussillon. La sécheresse est marquée dans le Gard, le nord-Lozère et le Lauragais.
- **Températures** : Les températures diurnes dépassent largement la normale notamment en Lozère et dans le Gard tandis que les minimales sont plus contrastées quant à leur rapport à la normale.
- **Ensoleillement** : Le soleil est au rendez-vous. Octobre 2017 compte parmi les mois d'octobre les plus ensoleillés depuis 1960 (en seconde position à Montpellier et Perpignan).

Novembre 2017 : « Sec, ensoleillé et venté »

- **Caractère dominant du mois** : Après un semestre bien sec, la sécheresse perdure globalement. Cers et tramontane sont fréquents, l'ensoleillement généreux et les températures légèrement inférieures à la normale.
- **Précipitations** : Le stress hydrique est encore bien fort. La sécheresse prolongée devient cruciale presque partout, particulièrement dans le Roussillon et la plaine languedocienne.
- **Températures** : Les températures sont globalement analogues à la normale mais les minimales lui sont le plus souvent inférieures, particulièrement dans le Gard, les Causses et le nord-Lozère.
- **Ensoleillement** : L'ensoleillement partout est très généreux par rapport à la normale.

Décembre 2017 : « Toujours sec en plaine »

- **Caractère dominant du mois** : Le temps est relativement frais pour la saison, encore sec en basse altitude et dans les Pyrénées-Orientales, plus arrosé en Lozère et du pays de Sault au Lauragais.
- **Précipitations** : Après 7 mois déjà bien secs, la sécheresse perdure du Roussillon au Gard, épargnant le Lauragais, le pays de Sault et la Lozère où les cumuls mensuels sont excédentaires.
- **Températures** : Décembre est un peu frais pour la saison après un hiver 2016/2017 qui fut particulièrement doux. Les températures minimales sont particulièrement fraîches dans le centre du Gard.
- **Ensoleillement** : Il est déficitaire dans le Roussillon mais légèrement excédentaire dans la plaine languedocienne.